

MAIRIE DE LAUZERTE

----- Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 02 novembre 2011

L'an deux mille onze et le 2 novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard REY.

Monsieur le Maire fait l'appel des présents :

Présents : Mmes BOILLON, MALOTAUX, MILLS, PORTAL, Mrs BADOE, JOFRE, PIERASCO, REY B ;

Absents : Mmes DELTEIL, MURET, M. AUNAC, BROTONS, CAPMAS, REY G ;

Procurations : JC GIORDANA à J JOFRE, G REY à B REY.

Secrétaire : Bernard REY

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28 septembre 2011:

Questions diverses : Concernant le projet de la maison de retraite, Monsieur JOFRE signale, au sujet des nouveaux réseaux d'eau, qu'il est en attente des tracés et non des devis.

Le conseil municipal après cette modification adopte ce compte rendu.

1 . CREATION EMPLOI OCCASIONNEL – Service technique :

M. Le Maire précise aux membres du conseil municipal que les collectivités peuvent recruter des agents non titulaires et conclure pour une durée maximale de trois mois, renouvelable une seule fois à titre exceptionnel, des contrats pour faire face à un besoin occasionnel.

Il expose qu'en raison des besoins de la collectivité il conviendrait de créer un emploi occasionnel d'adjoint technique 2^{ème} classe, à temps complet et de voter un crédit au chapitre du budget correspondant à l'emploi.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE les propositions ci-dessus, **CHARGE** le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent, et signer le contrat et les éventuels avenants, **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cour.

Questions diverses :

- **Eglise de Carces** : M. JOFRE signale qu'il a demandé à l'entreprise GLADINE de faire des devis pour l'accès, la reprise de l'ancien chemin et le parking.
- **Plantations Auléry** : J. MALOTAUX demande s'il ne va pas être procédé au fleurissement du rond-point. C'est le moment de l'année idéal pour compléter les plantations pour le rond-point et le côté de la fontaine.
Madame Boillon dit que le terrain n'a pas pu être travaillé pour cause de sécheresse.
Monsieur le Maire propose que les responsables se réunissent.

Prochaine réunion : date non communiquée.

Le secrétaire de séance,

Bernard REY